

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Port
à l'Étranger,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de Cantal

Registre 1872
N° 322

SIGNALEMENT

Agé de 28 ans
taille d'un mètre en
en 68 centimètres
cheveux châtain
front couvert
sourcils châtain
yeux gris
nez court
bouche petite
barbe châtain
menton rond
visage ovale
teint cuivré

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten wavy line]

Signature du Porteur :

[Handwritten signature: Fel]



République
~~FRANÇAISE~~ FRANÇAISE.

(P. É.)

Passé-port à l'Étranger,
valable pour un an.

~~AU NOM DE L'EMPEREUR,~~

Nous *Très* du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de ^{la Nation} ~~l'Empire~~ Français, et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France, de laisser passer librement le *Suis* *Fel*, français, *bourlouger*, natif de *Boisset* (Cantal) demeurant à *Boisset* (id) allant à *Madrid* (Espagne) et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port est valable pendant un an pour sortir de France.

Fait à *Aurillac*, le cinq juin 186 *douze*
Le *Très* du Cantal,

Par le *Très* :

Le Secrétaire général,

[Handwritten signature: Adeline]

Prix du Passé-port : DIX FRANCS. *Deux Douanes en sus.*